



Distinction Palace : la nouvelle commission installée depuis le 14 janvier 2016

Jean-Robert PITTE la préside

Rédigé par La Rédaction le Lundi 18 Janvier 2016

La nouvelle commission d'attribution de la distinction Palace a été nommée le 9 décembre 2015. Elle a été installée jeudi 14 et a tenu sa première réunion de travail dès le lendemain.

PALACE

Jeudi 14 janvier 2016, **Matthias Fekl**, secrétaire d'État chargée du Commerce extérieur, de la promotion du Tourisme et des Français de l'étranger, et **Martine Pinville**, secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, ont installé la **nouvelle commission d'attribution de la distinction Palace**.

Elle a été nommée par arrêté du 9 décembre 2015, pour une durée de trois ans. Ses membres sont :

- **Monsieur Jean-Robert PITTE** – Président de la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires (MFPCA), Président de la Commission Palace
- **Madame Camille de VILLENEUVE**, Ecrivain, suppléante
- **Monsieur Christian MANTEI** – Directeur Général de Atout France, Secrétaire de la Commission Palace
- **Madame Emma DELFAU** – Sous-directrice du tourisme, Direction Générale des Entreprises (DGE)
- **Madame Adelaïde de CLERMONT-TONNERRE** – Journaliste et romancière
- **Monsieur Dominique FERNANDEZ** – Membre de l'Académie Française
- **Madame Aliza JABES** – Présidente des Laboratoires Nuxe
- **Madame Lucile KNAPPEK**, Présidente Directrice Générale d'Evanela (start-up)
- **Monsieur Serge NICOLE** – Président d'Ateliers d'Art de France
- **Monsieur Joseph OLIVEREAU** – Président d'Honneur de Relais & Châteaux
- **Madame Carole ROUSSEAU** – Animatrice et productrice de télévision
- **Monsieur Yves ROUSSET-ROUARD** – Producteur cinématographique
- **Monsieur Gonzague SAINT-BRIS** – Ecrivain, historien et journaliste
- **Monsieur Jean-Michel WILMOTTE** – Architecte et designer

La nouvelle commission a tenu sa première réunion de travail en présence de Matthias Fekl et Martine Pinville, vendredi 15 janvier 2016.

Créée en 2010, la distinction Palace a pour objectif de valoriser l'hôtellerie d'exception française. Elle permet de distinguer, parmi les adresses 5 étoiles, celles dont la situation géographique exceptionnelle, l'intérêt historique, esthétique et patrimonial, le service sur-mesure, les placent parmi les fleurons du secteur.

À l'heure actuelle, 16 hôtels détiennent cette distinction en France :

- Hôtel du Palais – Biarritz
- Hôtel Les Airelles – Courchevel
- Hôtel Le Cheval Blanc – Courchevel
- Hôtel Le K2 - Courchevel



- Hôtel Four Seasons George V - Paris
- Hôtel Le Bristol – Paris
- Hôtel Le Mandarin Oriental - Paris
- Hôtel Le Meurice – Paris
- Hôtel Le Park Hyatt Paris Vendôme – Paris
- Hôtel Le Plaza Athénée – Paris
- Hôtel Le Royal Monceau - Raffles Paris – Paris
- Hôtel Le Shangri-La - Paris
- L'hôtel La Réserve – Ramatuelle
- Hôtel Le Grand-Hôtel du Cap-Ferrat – Saint-Jean-Cap-Ferrat
- Hôtel Le Byblos – Saint-Tropez
- Le Château de la Messardière – Saint-Tropez

Tags : atout france, palace

Source :
<http://www.tourmag.com>